

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1991)
Heft: 10

Artikel: Hautes écoles: Des chaires à prendre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-970758>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hautes écoles : Des chaires à prendre

D'ici la fin de la décennie, plus d'un tiers des professeurs des Hautes écoles helvétiques partiront à la retraite. La relève est-elle assurée ? Les avis sont partagés. Dans tous les cas, le problème doit être pris au sérieux, car la qualité de la recherche est en jeu.

Les années 60 n'ont pas bouleversé seulement la société. Elles ont changé les Hautes écoles. Les sciences naturelles ont explosé en *génétique* et en *biologie moléculaire*. Les sciences de l'ingénieur ont vu naître l'*informatique* et la *microélectronique*. La physique a démarré sa course aux appareillages compliqués pour chasser les particules. Même les lettres n'ont pas échappé au phénomène en créant de nouvelles spécialités. Sur fond de conquête spatiale, les universités et les écoles techniques ont alors créé de nouvelles chaires d'enseignement, s'adjuant quantité de professeurs tout neufs.

Aujourd'hui, cette génération de professeurs, qui avait une trentaine d'années en 1960, est proche de la retraite : un tiers des 2300 chaires helvétiques seront à repourvoir d'ici l'an 2000 !

Dans les milieux académiques et politiques, on s'inquiète de la relève. Si l'on considère le nombre de prétendants potentiels, on ne devrait guère se faire de souci : comme c'est le cas dans la plupart des pays occidentaux, les dix Hautes écoles que compte la Suisse ont vu leurs étudiants tripler depuis trente ans. L'inquiétude tient plutôt dans le fait que la relève devra avoir lieu pratiquement d'un seul coup, au lieu de s'échelonner dans le temps. Et on se préoccupe surtout des qualités scientifiques et humaines de ces futurs enseignants...

Pour les assistants des années 90, la vie n'est plus la même que pour ceux des années 60. Avec le prix élevé des logements, il est devenu difficile d'entretenir une famille. De surcroît, le doctorat ne garantit plus un emploi. Avant de se lancer dans une carrière académique – thèse, assistant et titres post-grades – les diplômés ou licenciés savent

qu'ils optent pour dix ans de vaches maigres, sans certitude de trouver un fauteuil de professeur à la clé. Les plus entreprenants d'entre-eux ont donc tendance à sortir du monde académique pour se faire une place dans le privé.

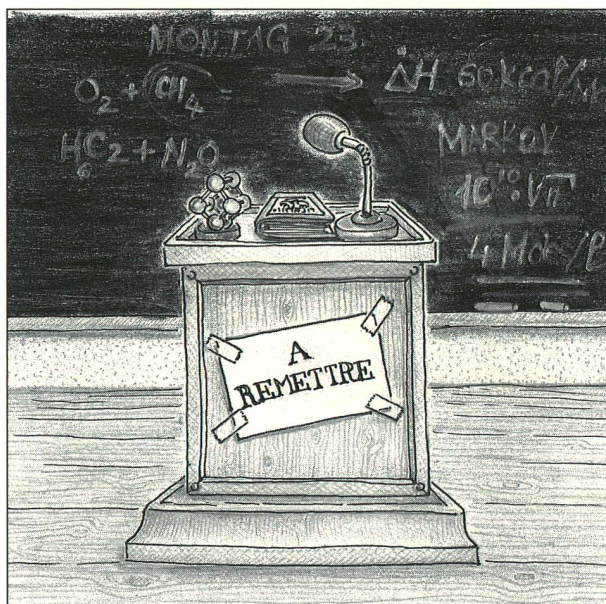
Le problème est surtout aigu dans les branches de haute technologie. Une bourse de doctorat de 25 000 francs par an ne peut pas concurrencer le salaire qu'offre l'industrie – près du triple. Même muni d'un doctorat, un assistant ne peut espérer mieux que 65 000 francs dans la recherche publique. Ainsi, dans les écoles polytechniques et les

facultés de sciences, les professeurs en place ont énormément de peine à garder leurs thésards. Beaucoup de ceux qui désirent rester viennent de pays défavorisés. La vie académique est plus facile ici que chez eux...

Autre motif de découragement pour les candidats aux chaires : la mise au concours. Comme la Suède ou la Hollande, la Suisse pratique peu le protectionnisme. On y compte un quart de professeurs étrangers. Dans la plupart des universités et dans les écoles polytechniques, les scientifiques ayant fait toute leur carrière dans leur canton sont même considérés com-

me de mauvais candidats... On juge en effet important que le futur professeur se soit déjà frotté à des collègues lors de congrès internationaux, qu'il ait tissé des liens avec d'autres instituts en y menant des recherches "post-doc", qu'il maîtrise l'anglais et, si possible, d'autres langues. Le dynamisme de son département en dépendra.

Sur ce plan, les suisses alémaniques se montrent moins casaniers que les suisses romands. En règle générale, ils se débrouillent en français, alors que l'allemand est souvent un obstacle pour les francophones.



Globalement, la jeune génération de chercheurs bouge beaucoup moins que ne bougeait celle qu'elle doit remplacer. Aujourd'hui, rares sont ceux qui acceptent de sacrifier leurs loisirs à la carrière académique. Dans le milieu scientifique, on se marie aussi plus jeune et on aspire à une vie de famille – une valeur en hausse depuis sa dévaluation de mai 68. L'argent se fait aussi plus rare. Si, voici trente ans, les USA étaient prêts à payer pour accueillir des chercheurs de l'étranger, c'est aux invités de déboursier désormais.

Le système helvétique est aussi responsable du manque de mobilité actuel. Les programmes de cours, tellement chargés et parfois si différents d'une université à l'autre, entravent tout mouvement. Sans parler des difficultés rencontrées dans l'octroi des équivalences. S'ajoute à cela les disparités européennes que la Communauté essaie en ce moment d'unifier.

L'argent de la relève

Le problème de la relève arrive sur la scène publique. En octobre 1990, une motion parlementaire a été déposée pour demander au Conseil fédéral de mettre sur pied un programme d'impulsion, d'une durée de 6 à 8 ans, pour assurer la continuité dans les hautes écoles du pays. Ce programme vise à renforcer les mesures déjà prises par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Pour faciliter la relève, cette fondation a en effet créé plusieurs catégories de bourses. L'une (existant depuis 1952) permet aux scientifiques d'aller se perfectionner une année à l'étranger lorsqu'ils ont terminé leurs études. Une autre, parce qu'elle s'étend jusqu'à trois ans, facilite l'occupation de postes d'assistants – ou de professeurs – dans d'autres pays (elle date également de 1952).


Mais c'est à leur retour que les chercheurs peuvent connaître des problèmes d'emploi ! Afin d'aider les plus brillants d'entre eux à patienter jusqu'à la mise au concours d'une chaire, il existe depuis peu des subsides spéciaux destinés à alléger les bénéficiaires des soucis d'argent pendant cinq à huit ans. Le but : permettre à des candidats suisses de s'adonner à la recherche et de confirmer leur valeur, pour arriver à l'heure du concours aussi bardés de publications que leurs concurrents étrangers. Car il faut savoir que les candidats-professeurs helvétiques de première valeur sont rares dans les concours, voire absents selon les disciplines...

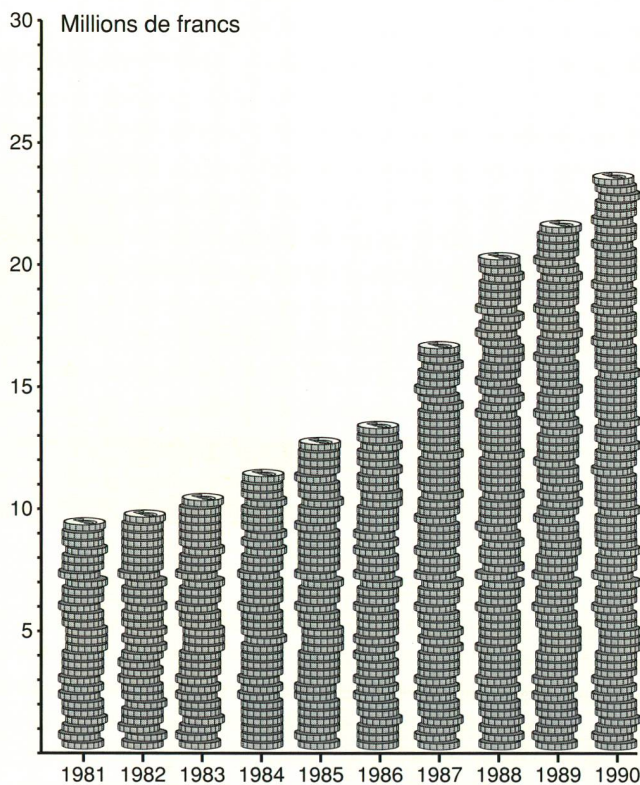
Débutés voici cinq ans dans les domaines de la biologie et de la médecine, les programmes de financement START et SCORE ont prouvé leur efficacité. Présentés par le conseil de leur école, plus d'une quarantaine de bénéficiaires ont déjà été retenus pour un subside – c'est-à-dire autant de bons candidats pour les chaires.

Ce premier succès explique la création depuis lors des programmes ATHENA pour les lettres, et PROFIL 2 pour

les sciences naturelles et techniques. Ces programmes s'avèrent essentiels, car, en moyenne, un Suisse obtient son doctorat trois ans plus tard qu'un Anglais ou qu'un Américain. Trois ans qui pèsent lourd dans la balance, car ils sont autant de publications en moins pour des candidats du même âge. Or, dans le monde scientifique, ce sont les titres académiques et les parutions d'articles dans des magazines prestigieux qui tiennent lieu de curriculum vitae.

Le co-financement d'échanges de personnes entre la recherche publique et l'industrie privée est un autre moyen de retenir des scientifiques talentueux en Suisse. Sans doute trop peu connue, cette possibilité, offerte depuis huit ans par le Fonds national, connaît assez peu de succès : un seul échange en moyenne par an.

La dernière initiative prise par la fondation a consisté à lever, pour les mères de famille, la fameuse barrière de 35 ans, limite d'âge supérieure pour l'attribution des crédits. Pour les femmes qui ont dû interrompre leur carrière, voilà une occasion de reprendre du service dans les laboratoires quand les enfants sont grands. Au sein du Fonds national, on discute même en ce moment de supprimer la limite d'âge pour tous les boursiers. C'est sans doute une bonne idée, car si on remplace les professeurs en partance par des hommes et des femmes d'une même génération, le problème de la relève en masse risque de se poser à nouveau dans les années 2030... 



Subsides accordés par le Fonds national en faveur de la relève